



15.04.2021 - 09:30 Uhr

## Gare aux données personnelles dans la voiture

Berne (ots) -

**Lorsqu'une voiture est rendue ou vendue, elle est entièrement vidée: lunettes de soleil, mouchoirs, stylos, l'éventuelle télécommande de porte de garage et la monnaie pour les parcomètres. Tout doit être enlevé, peu importe qu'il s'agisse d'un leasing, partage, abonnement, d'une location ou que la voiture soit mise en vente. C'est au plus tard à ce moment qu'il faudrait aussi penser aux valeurs invisibles, comme les données personnelles. Le TCS a examiné onze modèles de voiture différents et donne ses conseils sur la façon de traiter les données personnelles à bord.**

Les voitures actuelles sont de plus en plus des appareils entièrement connectés en réseau dans lesquels les utilisateurs laissent des traces de leurs données. Quand une voiture est vendue ou transmise, les données du smartphone et du profil créé dans le système de bord par l'utilisateur précédent restent présentes. À quel point est-ce problématique et à quelle vitesse est-il possible d'effacer toutes ces données? Le TCS a étudié cela à bord de onze voitures différentes de marques réputées et a validé ces résultats au moyen d'une enquête réalisée auprès des constructeurs. L'étude a également inclus des entreprises de location de voitures et de car-sharing.

### Prudence lors de la personnalisation d'un véhicule

De très nombreux modèles actuels permettent une personnalisation du véhicule via un compte utilisateur. Éclairage intérieur, position du siège, adresse du domicile et bien d'autres options de réglages peuvent être enregistrées dans un profil afin que le véhicule soit personnalisé au démarrage. En parallèle, les données sont aussi transmises au service du back-end du constructeur par communication mobile. Les systèmes de navigation embarqués gardent en mémoire les dernières destinations, ce qui peut permettre au conducteur suivant d'obtenir de manière non désirée des renseignements sur la vie du précédent automobiliste. En plus des données du carnet d'adresses, les utilisateurs introduisent aussi souvent les données d'accès à des services de musique en streaming. En quittant ou rendant le véhicule, peu de gens pensent à s'en déconnecter à nouveau. Résultat: l'utilisateur suivant peut utiliser ces services aux frais du précédent automobiliste. Très souvent, l'utilisateur oublie aussi d'effacer ses données personnelles. Dans le meilleur des cas, il suffit de quatre étapes pour supprimer, par exemple, les données du carnet d'adresses de la mémoire d'un véhicule depuis un smartphone. Mais cela peut aussi être nettement plus compliqué car, sur certains modèles, il faut naviguer à travers les menus et il faut parfois au moins sept étapes pour effacer entièrement toutes les données.

### Une fonction importante: "restaurer les réglages d'usine"

Tous les constructeurs interrogés ont déclaré que la fonction "restaurer les réglages d'usine" efface toutes les données contenues dans le véhicule. Beaucoup se réfèrent aux conditions générales qui stipulent que l'utilisateur est seul responsable de la suppression de ses données. Pourtant, certaines marques ont déjà défini des processus pour que les éventuelles données encore présentes soient supprimées par le garage lors de la reprise ou l'échange du véhicule. Pour d'autres marques, le sondage du TCS est l'occasion de mettre en place une communication adéquate avec les concessionnaires à ce sujet. Mais ce processus ne s'applique pas à la vente entre particuliers ou aux revendeurs automobiles. C'est pourquoi il est dans l'intérêt de l'utilisateur de nettoyer son véhicule de tous les objets mais aussi de toutes les données qui s'y trouvent avant de le vendre ou de le rendre. Cela concerne également les comptes utilisateurs et les applications à distance à bord de tous les véhicules, qu'il s'agisse de leasing, abonnement ou achat.

### Recommandations

- Effacer tous les appareils et les profils utilisateurs connectés dans le système d'infodivertissement et l'application smartphone avant de vendre ou rendre la voiture.
- Supprimer aussi les destinations et les favoris enregistrés dans le système de navigation ainsi que tous les autres réglages personnalisés avant de rendre ou vendre la voiture.
- Lors de l'achat d'une occasion, demander au vendeur de réinitialiser le système d'infodivertissement et de déconnecter les comptes utilisateurs.
- Si la voiture dispose d'une connexion téléphonique par casque, la transmission de données du smartphone vers le véhicule peut être désactivée lors du couplage.
- Si la diffusion de musique en streaming dans le véhicule nécessite d'introduire un code d'accès, celui-ci doit être supprimé avant la restitution du véhicule. Si seul l'écran du smartphone s'affiche, alors cette procédure n'est pas nécessaire.

Contact:

Valérie Durussel, porte-parole du TCS, 058 827 27 26, 076 367 25 33, valerie.durussel@tcs.ch, www.pressetcs.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100868866> abgerufen werden.